



Communiqué de Presse

Réseau Ametis : les mesures de compensation suites à la grève

Amiens, le mardi 29 juin 2010

Durant trois semaines, les usagers d'Ametis n'ont pu utiliser les transports en commun dans des conditions normales.

Comme il s'y était engagé, Ametis annonce que **les abonnés vont bénéficier de compensations** selon les modalités suivantes :

- Pour les scolaires 65%, un abonnement multi-voyages sera crédité sur leur carte ;
- Pour tous les autres abonnements payants, les dédommagements se feront sous la forme de prolongation d'abonnement ou de crédit de voyages, selon le profil.

Les abonnés bénéficieront de ces compensations **sur simple présentation de leurs cartes vertes à l'Agence Commerciale, à partir du vendredi 2 juillet et jusqu'au mardi 31 août 2010.**

Le réseau Ametis tient une nouvelle fois à présenter toutes ses excuses à tous les usagers qui ont subi au quotidien les conséquences de ces perturbations.

Pour plus de renseignements :

03.22.71.40.00, ou www.ametis.fr